

---

---

**Produits pétroliers — Classification des  
combustibles (classe F) —**

Partie 1:  
**Catégories des combustibles pour la  
marine**

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
*Petroleum products — Fuels (class F) classification —  
Part 1: Categories of marine fuels*  
(standards.iteh.ai)

ISO 8216-1:2010

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/89b1277e-ac2f-455a-8f71-4b7800994d1b/iso-8216-1-2010>



**PDF – Exonération de responsabilité**

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 8216-1:2010

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/89b1277e-ac2f-455a-8f71-4b7800994d1b/iso-8216-1-2010>



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2010

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20  
Tel. + 41 22 749 01 11  
Fax + 41 22 749 09 47  
E-mail [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web [www.iso.org](http://www.iso.org)

Publié en Suisse

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 8216-1 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 28, *Produits pétroliers et lubrifiants*, sous-comité SC 4, *Classifications et spécifications*.

Cette quatrième édition annule et remplace la troisième édition (ISO 8216-1:2005), qui a fait l'objet d'une révision technique.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/89b1277e-ac2f-455a-8f71-4b7800994d1b/iso-8216-1-2010>

L'ISO 8216 comprend la partie 1 sous le titre *Produits pétroliers — Classification des combustibles (classe F) — Partie 1: Catégories des combustibles pour la marine* ainsi que les parties suivantes sous le titre général *Produits pétroliers — Combustibles (classe F) — Classification*:

- *Partie 2: Catégories des combustibles pour turbines à gaz en service dans l'industrie et la marine*
- *Partie 3: Famille L (Gaz de pétrole liquéfiés)*
- *Partie 99: Généralités*

## Introduction

Dans la présente partie de l'ISO 8216, la classification a été préparée en collaboration avec les représentants des armateurs, agents et associations maritimes, les bureaux de normalisation nationaux, les sociétés de classification, de service et d'analyse des combustibles, les constructeurs de moteurs marins, les fournisseurs de combustibles pour la marine et les sociétés pétrolières, en vue de répondre aux besoins relatifs aux combustibles pour la marine qui sont livrés aux navires dans le monde entier. Les fournitures de pétrole brut, les techniques de raffinage, les machines des navires, la législation sur l'environnement ainsi que les conditions locales varient considérablement. Par le passé, cela a fait apparaître à l'échelle internationale un grand nombre de catégories de combustibles, catégories qui peuvent toutefois être assez peu nombreuses au niveau local ou national.

Les sous-catégories (M) pour les distillats moyens et (H) pour les distillats lourds, appartenant aux catégories ISO-F-D décrites dans l'ISO 8216-99, n'ont pas été utilisées dans la présente partie de l'ISO 8216 afin d'éviter une confusion avec la lettre M utilisée en 3.2 de la présente partie de l'ISO 8216.

Les spécifications des différentes catégories de combustible pour la marine sont données dans l'ISO 8217. Cette quatrième édition de la présente partie de l'ISO 8216 comporte d'importants changements en termes de rationalisation des catégories aussi bien des distillats que des combustibles résiduels:

a) Changements concernant les catégories de distillats:

- le grade ISO-F-DMZ a été rajouté avec une viscosité minimale de 3,000 mm<sup>2</sup>/s à 40 °C; les autres caractéristiques sont identiques à celles du grade ISO-F-DMA;
- le grade ISO-F-DMC de l'ISO 8217:2010, qui est un mélange de résidu et de distillats, a été reclassé en combustible résiduel; son nom a été changé en ISO-F-RMA 10, avec une viscosité maximale de 10,00 mm<sup>2</sup>/s à 50 °C.

b) Changements concernant les catégories de combustibles résiduels:

- les grades antérieurs ISO-F-RMA 30 et ISO-F-RMB 30 ont été regroupés en un seul grade sous le nom de ISO-F-RMB 30, qui couvre principalement les caractéristiques du grade antérieur ISO-F-RMA 30;
- le grade antérieur ISO-F-RMF 180 a été supprimé;
- la catégorie ISO-F-RMG a été étendue et comporte en plus les grades ISO-F-RMG 180, ISO-F-RMG 500, et ISO-F-RMG 700;
- les grades antérieurs ISO-F-RMH 380 et ISO-F-RMH 700 ont été supprimés;
- la catégorie ISO-F-RMK a été étendue et comporte en plus le grade ISO-F-RMK 500.

# Produits pétroliers — Classification des combustibles (classe F) —

## Partie 1: Catégories des combustibles pour la marine

### 1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 8216 établit la classification détaillée des combustibles pour la marine appartenant à la classe F (combustibles pétroliers). Elle est censée être lue conjointement avec l'ISO 8216-99.

### 2 Références normatives

Les documents de référence suivants sont indispensables pour l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 8216-99:2002, *Produits pétroliers — Combustibles (classe F) — Classification — Partie 99: Généralités*

ISO 8216-1:2010

ISO 8217:2010, *Produits pétroliers — Combustibles (classe F) — Spécifications des combustibles pour la marine*

4b7800994d1b/iso-8216-1-2010

### 3 Explication des symboles utilisés

**3.1** La classification détaillée des combustibles pour la marine, en catégories de produits, a été établie en définissant les principales applications et caractéristiques des produits à partir de deux familles de combustibles définies dans l'ISO 8216-99: la famille «D» représentant les distillats, et la famille «R» des combustibles résiduels.

**3.2** Conformément à l'ISO 8216-99:2002, les produits sont désignés par un symbole consistant en un groupe de lettres qui, ensemble, forment un code.

Ce code comprend:

- a) le sigle ISO;
- b) la lettre «F», pour la classe des combustibles;
- c) la catégorie du combustible, constituée de trois lettres:
  - 1) la première lettre désigne toujours la famille, «D» pour distillat, ou «R» pour combustible résiduel;
  - 2) la deuxième lettre, «M», désigne l'application «Marine», à laquelle est destinée la famille de combustibles;

- 3) la troisième lettre, «A», «B»,..., «Z», prise isolément n'a aucune signification propre et n'a qu'un rôle distinctif relatif aux propriétés qui sont citées dans les spécifications de l'ISO 8217:2010;
- d) un nombre qui correspond à la viscosité cinématique maximale, en millimètres carrés par seconde (mm<sup>2</sup>/s), à 50 °C.

**3.3** Dans le présent système de classification, les produits, que l'on caractérise généralement par des grades, sont désignés selon un format standardisé. Un produit, ou un grade, peut être désigné sous sa forme complète ou sous sa forme abrégée.

EXEMPLE      Forme complète: ISO-F-RMG 380; forme abrégée: RMG 380.

#### 4 Classification détaillée

La classification détaillée des combustibles pour la marine est donnée dans le Tableau 1.

**Tableau 1 —Classification des combustibles pour la marine**

Familie Subdivision selon le type de combustible	Code de désignation ISO-F-		Remarques
	Catégorie Subdivision selon l'application et les propriétés	Viscosité cinématique maximale à 50 °C (mm <sup>2</sup> /s)	
Distillat	DMX	—	Pour les moteurs de secours à l'extérieur des compartiments machines
	DMA	—	À usage général, ne doit contenir aucun résidu
	DMZ	—	À usage général, ne doit contenir aucun résidu
	DMB	—	À usage général, peut contenir des traces de résidus
Combustible résiduel	RMA	10	À usage général, combustibles résiduels
	RMB	30	
	RMD	80	
	RME	180	
	RMG	180	
	RMG	380	
	RMG	500	
	RMG	700	
	RMK	380	
	RMK	500	
RMK	700		

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 8216-1:2010

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/89b1277e-ac2f-455a-8f71-4b7800994d1b/iso-8216-1-2010>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 8216-1:2010

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/89b1277e-ac2f-455a-8f71-4b7800994d1b/iso-8216-1-2010>

---

---

**ICS 75.160.20**

Prix basé sur 2 pages